

Cette action concerne les programmes de lanceurs spatiaux et les infrastructures associées (Centre spatial guyanais). Elle a pour but de préparer, de développer et de qualifier les systèmes de lancement assurant à l'Europe l'autonomie d'accès à l'espace au meilleur coût pour les puissances publiques ; la commercialisation des services de lancement est assurée par Arianespace.

Les développements et les qualifications des lanceurs Ariane et Vega, ainsi que l'implantation du lanceur russe Soyouz au Centre spatial guyanais, sont menés sous l'égide de l'Agence spatiale européenne ; en complément, des travaux de recherche & technologie sont conduits dans un cadre national, notamment pour rester force de proposition dans la préparation de l'avenir.